

**Date / Heure**

Date(s) - 25/09/2019
8 h 30 à 12 h 00

Emplacement

[Province de Hainaut - Hainaut Développement](#)

Ajouter dans mon agenda

[ICAI](#) - [Google Calendar](#)

Le Code des sociétés et des associations est entré en vigueur le 1er mai 2019 et ouvre la voie à de nombreux changements, notamment pour les structures associatives.

Pour y voir plus clair, notre orateur du jour passera en revue ces modifications qui impactent la gestion quotidienne des asbl:

- nouvelle définition de l'asbl,
- changements administratifs, juridiques, fiscaux,
- responsabilité des administrateurs,
- causes de nullité de l'asbl ou des décisions,
- dissolution, liquidation, faillite,
- ...

Orateur:

Monsieur Michel DAVAGLE, Conseiller juridique auprès de plusieurs asbl - Membre du Comité de Rédaction de la revue « Dossiers d'asbl Actualités » - Auteur du « Mémento des asbl » paru aux Editions Kluwer

Horaire:

8h30: accueil café

9h-12h: séance d'information

Modalités d'inscription?

Inscription obligatoire [via le formulaire en ligne](#) 5 jours avant l'événement concerné.

Je verse la somme de 30 euros TTC par personne, sur le compte suivant: BE33 0910 2172 9746 avec mention « La nouvelle loi sur les asbl ».

Le participant empêché s'engage à prévenir l'institution au plus tard 48h avant l'événement; à défaut, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Inscription:

Nous sommes désolés, mais les inscriptions sont clôturées. Pour connaître nos prochains événements, n'hésitez pas à vous inscrire à notre newsletter

Contact:

Hainaut Développement
Nathalie DEHUT
Tél.: +32 65 342 613
nathalie.dehut@hainaut.be

Chargement de la carte...

Adresse

[Province de Hainaut - Hainaut Développement](#)

Boulevard Initialis 22

7000 MONS

Belgique